

**RAPPORT ANNUEL 2018**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DUBERGER-LES SAULES**

QUÉBEC, 10 avril 2019

## Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES.....	4
1.1 La mission du conseil de quartier .....	4
1.2 La composition du conseil de quartier.....	4
1.3 Le territoire du conseil de quartier.....	5
1.4 La participation aux assemblées .....	6
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018.....	6
2.1 Les consultations publiques .....	6
2.2 Les demandes d'opinion .....	6
2.3 Le pouvoir d'initiative.....	7
2.4 Le plan d'action 2018-2020.....	9
3. LES FINANCES .....	10
3.1 Les subventions .....	10
ANNEXE 3.....	17
Conseil de quartier de Duberger-Les Saules.....	17
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2018.....	17

## **MOT DU PRÉSIDENT**

C'est un privilège pour le conseil d'administration de vous présenter le rapport annuel 2018 du conseil de quartier Duberger–Les Saules. Ce rapport dresse le bilan des activités du conseil durant la dernière année écoulée en quelques sections de texte et tableaux synthèses.

Cette année encore, le conseil de quartier a été appelé à évaluer plusieurs projets et à donner son opinion sur ceux-ci. On le rappelle souvent, mais jamais assez, la Ville de Québec s'est dotée, par le biais des conseils de quartier, d'une structure démocratique qui permet de consulter les citoyennes et les citoyens sur des projets qui les touchent directement dans leur milieu.

Les conseils de quartier donnent aussi à la population la possibilité de rencontrer leurs conseillères municipales dans un cadre moins rigide que lors des instances de l'Arrondissement ou de la Ville, facilitant ainsi la discussion et l'écoute.

Cette année a vu plusieurs nouvelles personnes au conseil d'administration. Pour refléter les objectifs et priorités des nouveaux joueurs qui s'impliquent au conseil, un nouveau plan d'action biennal a été adopté et chaque administratrice et administrateur a pu assurer un rôle de responsable d'un ou de plusieurs thèmes qu'elle ou il souhaitait suivre.

Avant de conclure, il est de mise de remercier chaleureusement les administratrices et les administrateurs du conseil de quartier pour l'implication dont ils ont fait preuve tout au cours de l'année. Je voudrais également remercier toutes les personnes qui collaborent au conseil de quartier tant au soutien technique, administratif et organisationnel que les organismes partenaires. Leur contribution à toutes et tous est essentielle au fonctionnement du conseil de quartier.

En terminant, nous invitons toutes les personnes intéressées à s'impliquer au conseil de quartier au sein du conseil d'administration ou à assister à une assemblée à communiquer avec moi via l'adresse : [lesrivieres@ville.quebec.qc.ca](mailto:lesrivieres@ville.quebec.qc.ca) pour toute question ou commentaire.

***Patrick-André Lavoie***

***Président***

## **1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES**

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’arrondissement des Rivières. Les deux autres étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

### **1.1 La mission du conseil de quartier**

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

### **1.2 La composition du conseil de quartier**

#### **Membres élus lors de l’assemblée générale annuelle du 11 avril 2018**

(avec droit de vote) :

Nathalie Bélisle (trésorière, mandat se terminant en 2020)  
Jessie Martin (secrétaire, mandat se terminant en 2020)  
Luc Dumont (vice-président, mandat se terminant en 2020)  
Hervé Landri Fondja (administrateur, mandat se terminant 2020)

#### **Membres élus poursuivant leur mandat après l’assemblée générale annuelle du 12 avril 2017 (avec droit de vote) :**

Patrick-André Lavoie (président, mandant se terminant en 2019)  
Myriam Simard (administratrice, mandant se terminant en 2019)

#### **Membres nommés par cooptation (avec droit de vote) :**

Charles Lessard (le jour de l’AGA 2018 – mandat se terminant en 2019)

#### **Administrateurs ayant aussi occupé un siège en 2017 (avec droit de vote):**

Serge Fortier (administrateur et secrétaire jusqu’au 22 mai 2018, mandant se terminant en 2019)

#### **Conseillères municipales (sans droit de vote) :**

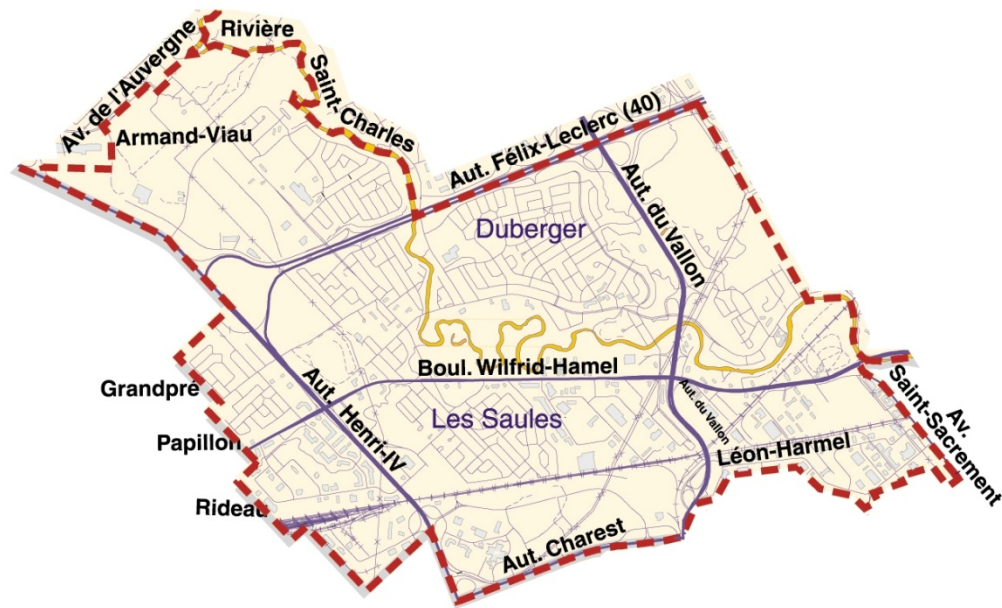
Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district des Saules)  
Alicia Despins (Conseillère municipale, district de Vanier-Duberger)

## Personnes-ressources

Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques – Ville)  
Xavier Mercier Méthé (Conseiller en consultations publiques – Ville)  
Carole-Anne Allard-Dufour (secrétaire de soutien)

## 1.3 Le territoire du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié à la carte ci-dessous.



## **1.4 La participation aux assemblées**

Le conseil de quartier doit tenir obligatoirement une assemblée générale annuelle. Son conseil d'administration tient au moins une assemblée par mois, sauf lors des périodes de congé (ex. : temps des Fêtes ou vacances estivales). Selon le besoin, le conseil d'administration peut également tenir des assemblées d'urgence ou des réunions de travail.

Les administrateurs du conseil de quartier de Duberger–Les Saules ont manifesté une assiduité aux assemblées. Le quorum a toujours été respecté, à l'exception de la rencontre du mois de décembre. En tout, 5 absences des administrateurs ont été recensées pour les séances de l'année 2018 ce qui correspond à un taux de présence de 89% comparativement à 91% en 2017.

En 2018, les assemblées publiques du conseil de quartier Duberger–Les Saules ont accueilli un total de 40 personnes (comparativement à 77 personnes en 2017) dont 40% étaient des femmes et 60% des hommes (35% de femmes en 2017) ce qui place la participation des femmes aux assemblées publiques du conseil de quartier dans la zone paritaire.

## **2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018**

### **2.1 Les consultations publiques**

Le rôle du conseil d'administration est de :

- prendre connaissance du dossier présenté et de ses enjeux;
- s'assurer que l'information soit claire et digeste pour la population;
- convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet;
- consulter les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, les commentaires et les propositions;
- délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2018, quatre (4) assemblées publiques de consultation (5 en 2017) ont été tenues suivant un mandat confié au conseil de quartier par les instances de la Ville. (Voir l'annexe 3 pour le rapport détaillé.)

### **2.2 Les demandes d'opinion**

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont :

- le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement);
- l'information préliminaire documentée au conseil de quartier;
- la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne-ressource;
- la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Le conseil de quartier a transmis son opinion sur les quatre (4) projets de règlements qui lui ont été soumis durant l'année 2018 (6 en 2017). (Voir l'annexe 3 pour le rapport détaillé.)

Toutes ces résolutions recommandaient au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter les demandes de modification au règlement sur le zonage et l'urbanisme. En effet, après la présentation de ces projets par les experts de la Ville, son analyse et les questions des administrateurs et des citoyens, le conseil a jugé que ces projets de modifications auraient des impacts acceptables ou peu d'impacts négatifs et amélioreraient la qualité de vie des citoyens du quartier et des environs immédiats des zones concernées. Certains projets visaient également à corriger des incohérences ou à permettre le développement d'activités économiques existantes ou nouvelles.

Les administrateurs et administratrices ont également formulé à quelques reprises des recommandations et suggestions à transmettre à l'arrondissement ou d'autres instances de la Ville. Ces recommandations ont pris la forme de résolution ou de question aux conseillères municipales. Le suivi sur les questions leur étant adressées est assuré lors des suivis aux procès-verbaux lors de chaque séance publique du conseil de quartier notamment.

### **2.3 Le pouvoir d'initiative**

Le conseil de quartier peut démarrer ou appuyer des projets ou des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale. Certaines initiatives peuvent cependant interpeller d'autres instances ou organisations à la suite de questions ou de commentaires des citoyennes ou citoyens.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation entre les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement

viable du quartier et non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

Projets et initiatives que le CQDLS a initiés ou appuyés en 2018 :

- Participation à la table de concertation de Duberger–Les Saules sur la défavorisation et la cohésion sociale.
- Projet de centre communautaire dans le secteur du Buisson (dans Les Saules). Cette année a vu la concrétisation de ce projet structurant pour le quartier, particulièrement pour le secteur du Buisson qui sera desservi par le centre et les organismes qui y œuvreront.<sup>1</sup>
- Consultation sur Vision de l'habitation de la Ville de Québec.
  - o Une administratrice représentait le conseil de quartier lors de la consultation tenue par la Ville de l'ensemble des conseils de quartier le 28 mars 2019.
  - o Le conseil de quartier s'est positionné sur les enjeux qu'il jugeait prioritaires :

### **VISION DE L'HABITATION (Sommaire des enjeux ciblés par le conseil)**

#### Québec, ville attractive

Qu'est-ce qui rendrait la ville plus attractive et attrayante?

- Après échanges, les administratrices et administrateurs conviennent que ce qui rendrait la Ville plus attrayante serait l'amélioration du transport en commun pour réduire la pression aux heures de pointe notamment pour l'accès aux pôles comme la Haute-Ville.

#### Québec, ville inclusive

- Les administratrices et administrateurs conviennent que ce qui rendrait la Ville plus inclusive serait d'exiger un pourcentage minimum de logements sociaux et communautaires dans chaque nouveau développement et d'être fermes à cet égard.
- Madame Tanguay informe que la Ville l'a exigé dans un projet immobilier à la Pointe aux Lièvres et quelques autres projets également.
- Le conseil confirme que cette façon de faire devrait être systématisée.

---

<sup>1</sup> <https://www.journaldequebec.com/2018/12/11/un-nouveau-centre-communautaire-dans-dubergerles-saules-pour-repondre-a-des-besoins-flagrants>



Entre les choix suivants, lequel est le plus important : innovation sociale, technologique, nouvelle approche, nouvelle forme habitat et développement durable

- Toutes et tous conviennent que c'est le développement durable (notamment en passant par livrer le projet de transport structurant.)

Québec, ville innovante

Qu'est-ce qui pourrait rendre la Ville plus innovante?

Plusieurs idées sont lancées par les administratrices et administrateurs comme :

- Étendre un réseau Wifi public sur toute la Ville
- Mettre en œuvre des efforts de densification
- Encourager de nouvelles approches en habitation comme les habitations collectives, du type coopératives d'habitation ou coopératives de propriétaires.

Si vous étiez Maire, quelle action feriez-vous en habitation?

- Menez à terme le projet structurant.
  - Exiger un pourcentage de logements sociaux et communautaires dans chaque projet de développement.
- Le projet de la table de concertation de Duberger–Les Saules sur la défavorisation et la cohésion sociale de créer deux places éphémères dans le quartier.
  - La démarche de la table de concertation de Duberger–Les Saules afin de sensibiliser la direction du RTC sur la diminution possible de la desserte en transport en commun dans le quartier Duberger-Les Saules

## **2.4 Le plan d'action 2018-2020**

- **Visibilité et promotion**

Aucun développement au cours de cette année.

- **Loisirs, sports et culture**

Suivant les invitations et activités du quartier, les administratrices et administrateurs se sont efforcé(e)s d'assurer une présence dans les diverses activités du quartier.

- **Environnement**

Des administrateurs et administratrices ont participé à la première rencontre envisageant la création d'une table environnement du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec. Le conseil a formellement appuyé la création de cette table en séance publique.

Cette table aura la mission suivante:

- Se faire vecteur de discussion et de mobilisation autour de thématiques et d'enjeux communs des conseils de quartier de la ville de Québec relativement à l'environnement.

- Par environnement, les conseils de quartier sous-entendent les principes et éléments rattachés au développement et à la santé durable, et tout ce qui s’y rattache.

Un administrateur a également été membre du comité d’élaboration de la mission et du fonctionnement de la table qui visait à proposer un projet de « charte » ou de règlement de régie interne à la table.

- **Transport et sécurité**

- Le conseil a assuré une veille sur les réaménagements des parcours du RTC notamment en déléguant un des administrateurs à la séance d’information du Réseau de transport de la Capitale – Secteur Nord-Ouest et en interpellant la conseillère Dominique Tanguay sur certains éléments.
- Le conseil a recommandé par résolution à la ville de Québec de prolonger le trottoir du boulevard Hamel jusqu’au Bobil et d’ajouter un feu piétonnier à l’intersection du boulevard Hamel et de la rue du Grand Tronc

- **Société**

Une administratrice participe à la table de concertation de Duberger – Les Saules, en plus de la conseillère municipale Dominique Tanguay ce qui permet au conseil de suivre les développements et projets de la table.

### **3. LES FINANCES**

#### **3.1 Les subventions**

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu’interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l’échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d’un soutien financier pour son fonctionnement et pour l’exercice de son pouvoir d’initiative.

#### **Budget de fonctionnement**

La Ville de Québec peut, aux conditions qu’elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (charte de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l’année financière pour son fonctionnement. Ces coûts comprennent les frais d’administration et les frais de représentation. En 2018, la subvention de fonctionnement représentait un montant global de 600,00\$ et un déficit de 686,00\$ a été généré cette année comparativement à un surplus de 419,00\$ l’an dernier.

L'actif net non affecté à la fin de l'exercice était de 210,00\$ au 31 décembre 2018 comparativement à 896,00\$ l'an dernier.

### **Budget pour les initiatives**

En 2018, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec ni à l'Arrondissement des Rivières pour la réalisation de projet d'initiative.

### **Autres sources de revenus**

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2018, aucune autre source de revenus n'a été recueillie par le conseil de quartier. Aucune autre source de revenus n'a été nécessaire.

## PLAN D'ACTION 2018-2020

### CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER LES SAULES

#### VISIBILITÉ ET PROMOTION

<b>Thème/Enjeux</b>	<b>Action</b>	<b>Porteur</b>
Participation des citoyennes et citoyens	- Développer la présence des citoyennes et citoyens aux assemblées mensuelles et annuelles du conseil de quartier	Jessie Martin
Faire connaître le conseil de quartier	- Créer une page Facebook - Élaborer et réaliser une activité de promotion du conseil	Jessie Martin

#### LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

<b>Thème/Enjeux</b>	<b>Action</b>	<b>Porteur</b>
Patrimoine bâti	- Sensibiliser les citoyens au patrimoine bâti du quartier - Être vigilants quant au sort réservé à la maison Livernois	Charles Lessard Patrick-André Lavoie
Activités du quartier	- Assurer une présence des administrateurs(trices)	Toutes et tous

#### ENVIRONNEMENT

<b>Thème/Enjeux</b>	<b>Action</b>	<b>Porteur</b>
Compost et matières résiduelles	- Assurer une veille sur ce dossier - Mettre de l'avant les points de compost communautaire.	Hervé Landri Fondja Myriam Simard
Canopée	- Dresser un portrait de la situation actuelle pour ensuite cibler les secteurs à protéger ou ceux où il faudrait intervenir.	Charles Lessard
Agriculture urbaine	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens sur celle-ci. - Promouvoir des « portraits » d'agricultrices et agriculteurs urbains du quartier.	Charles Lessard Hervé Landri Fondja
Plantes nuisibles	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens quant à celles-ci (comment les reconnaître et les gérer)	Charles Lessard

## TRANSPORT ET SÉCURITÉ

<b>Thème/Enjeux</b>	<b>Action</b>	<b>Porteur</b>
Intersections	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un suivi des questions soulevées par les citoyennes et citoyens du quartier.</li> <li>- Sensibiliser la Ville à l'importance des avancées de trottoir.</li> </ul>	Charles Lessard
Pistes cyclables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionner la Ville sur les nouvelles sections à créer et les connexions avec les quartiers voisins.</li> </ul>	Luc Dumont
Trottoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionner la Ville sur la possibilité de poursuivre les trottoirs sur le boulevard Central.</li> <li>- Questionner la Ville sur la possibilité d'en élargir dans certains secteurs.</li> <li>- Améliorer le parcours des trottoirs sur le boulevard de Monaco.</li> </ul>	Luc Dumont
Parcours du RTC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une veille sur les parcours du RTC et les impacts qu'auront leurs modifications à venir.</li> </ul>	Myriam Simard Luc Dumont
Mobiliers urbains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibler certains abris-bus détériorés et questionner la Ville sur leur remplacement.</li> <li>- Cibler des éléments qui pourraient être ajoutés ou améliorés.</li> </ul>	Charles Lessard Luc Dumont
Terminus des Saules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionner la Ville sur la vision du développement et de l'entretien du Terminus.</li> </ul>	Charles Lessard

## SOCIÉTÉ

<b>Thème/Enjeux</b>	<b>Action</b>	<b>Porteur</b>
Défavorisation et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une coordination avec la table de concertation Duberger–Les Saules</li> </ul>	Nathalie Belisle
Participation citoyenne et mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une veille sur la nouvelle politique de la Ville de Québec</li> <li>- Poursuivre la coordination avec le Regroupement des conseils de quartier</li> </ul>	Patrick-André Lavoie

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2018**

# LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	210	896
2 <sup>e</sup> Subvention pour le fonctionnement (ajustement décembre 2015)		
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
	<hr/>	<hr/>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	210	<u>896</u>
	<hr/>	<hr/>
	<u>210</u>	<u>896</u>
	<hr/>	<hr/>

**Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec      Fonctionnement	<u>600</u>	<u>1514</u>
 <b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>1286</u>	<u>1095</u>
 <b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>-686</u>	<u>419</u>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>896</u>	<u>485</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>210</u>	<u>896</u>



**Conseil de quartier de Duberger-Les Saules**  
**Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2018**

## Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2018

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-01-17	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb <b>R.C.A.2V.Q. 218</b>	Rue du Rhin et Adrenaline sports	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-01-17	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22515Ip. <b>R.C.A.2V.Q. 219</b>	Silicycle	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22515Ip.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-09	Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones inondables situées dans la zone 22118Ip. <b>R.C.A.2V.Q. 226</b>	District des Saules – zones inondables	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones inondables situées dans la zone 22118Ip.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-09	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617Ip. <b>R.C.A.2V.Q. 223</b>	Parc industriel Duberger Sud	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617Ip	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-06-13	Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22002Cc. <b>R.C.A.2V.Q.209</b>	Boulevard de l'Auvergne Sud	Accepter le projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22002Cc.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-11-14	Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22616Cb, <b>R.C.A.2V.Q. 234.</b>	avenue Saint-Sacrement - local de musique	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 234	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-11-14	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les Saules <b>R.C.A.2V.Q. 236</b>	Omnibus sur les matériaux de revêtement extérieur	À la majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 236	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-12-12	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 22604Cb <b>R.C.A.2V.Q. 240</b>	Projet Hamel-Côté - Trudel Alliance	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 240	Le projet de règlement est adopté tel quel